

Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rés
i
Mor
be



18106052

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

27 -06- 2018
Greffe

TRIBUNAL DE COMMERCE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0472.910.137

Dénomination (en entier) : BBSA EURO-TOP

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée unipersonnelle

Siège : Rue de Valenciennes 37 bus B, 7320 Bernissart, Belgique
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Transfert siège social

Texte :

Extrait de l'assemblée générale spéciale du 27 avril 2018.

La séance est ouverte à 14 heures sous la présidence de Monsieur CARPACCIO Mario.

Le président constate que tous les actionnaires sont représentés conformément à la liste de présence ci-annexée. L'assemblée peut dès lors valablement délibérer et statuer.

La présente assemblée a été convoquée pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

• Transfert du siège social

Constatation que l'assemblée est valablement constituée

Les déclarations préalables du président sont approuvées par l'assemblée. Celle-ci constate qu'elle a été valablement constituée et qu'elle est habilitée à délibérer et à se prononcer sur l'ordre du jour précité.

L'assemblée prend les décisions suivantes :

A l'unanimité, l'assemblée décide de transférer le siège social vers la rue de l'Industrie, n° 4 à 7321 Harchies.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 15 heures.

CARPACCIO Mario
Gérant,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/07/2018 - Annexes du Moniteur belge